

NOTICE

SUR

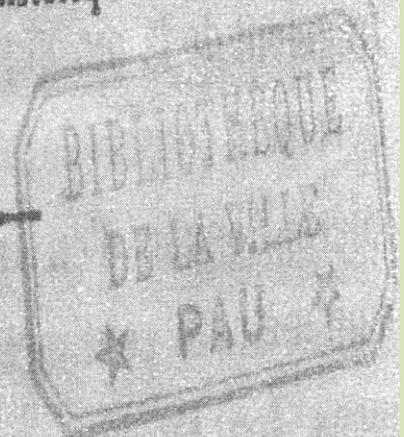
LES ANTIQUITÉS ROMAINES

DE BIELLE (VALLÉE D'OSSAU).

Extrait d'un Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur ;

PAR M. BADÉ,

Inspecteur des Monumens historiques.



engagées dans d'épaisses couches de mortier, et parmi lesquelles figurent même des cailloux roulés. J'ai cru distinguer çà et là des indices de *l'opus spicatum*, ou appareil disposé en arête de poisson. J'ignore si plusieurs briques empatées de mortier que j'ai trouvées dans les décombres, ont fait partie de quelque'une de ces zones horizontales, formées de pareils matériaux, qui servaient souvent, dans les constructions romaines, à maintenir le niveau des petites pierres de revêtement, ou si elles ont été détachées de quelque pilier d'hypocauste. Le mortier qui lie la maçonnerie se compose de chaux vive, de sable et de gravier; un ciment de brique pilée le remplace en certains endroits.

Les pièces indiquées par les numéros 1 et 2, étaient pavées d'une mosaïque tout-à-fait identique. Il ne reste qu'un fragment de la mosaïque, n.º 2; mais l'autre est presque entièrement conservée; c'est celle qui fut découverte la première. Longue d'environ 4 mètres 30 centimètres, et large d'un mètre 50 centimètres, elle se divise en trois compartiments, dont les deux extrêmes présentent un dessin de fantaisie, composé de figures semblables à des fers de hallebarde ou à des croissants (1), dont les pointes sont alternativement dirigées en sens inverse, et qui forment par leur disposition des séries et des combinaisons très variées (fig. 2). Les couleurs alternent ainsi que la disposition : les uns ont le fond rouge et le centre jaune, les autres le fond blanc et le centre vert. Un filet noir dessine les contours de chaque figure. L'encadrement qui enferme ces deux compartiments est orné d'une torsade bigarrée de noir, de blanc, de rouge et de jaune.

Le compartiment du milieu, bordé d'une guirlande de lierre à feuilles alternes, et dont chaque coin est garni d'un vase à deux anses, présente une couronne de laurier vert et à trois rangs de feuilles, au dedans de laquelle des cordons blancs, rouges, jaunes, noirs et verts forment un nœud très élégant.

(1) Un dessin que je possède des mosaïques de Nérac présente des figures de même espèce.

La mosaïque entière est bordée de plusieurs filets noirs.

De ces deux pièces, parfaitement symétriques et correspondantes, on descendait par trois marches, dallées en marbre (1), dans une pièce, n.° 3, plus basse d'environ 0^m, 60, ayant 9 mètres 20 centimètres de longueur, et 1 mètre 80 centimètres de largeur. Elle était pavée d'une mosaïque dont il ne reste que deux fragmens, situés, l'un à l'extrémité A, et l'autre vers le point B. L'un et l'autre offre un échantillon de l'encadrement, consistant en une série de prismes quadrangulaires, dont les côtés sont alternativement rouges, jaunes et blancs. Les coins étaient ornés d'un nœud où figuraient entrelacées des lignes noires, blanches, vertes, jaunes et rouges. Il en existe encore un au point C. Près de cet angle on voit l'extrémité d'un système de guillochures de mêmes couleurs, qui tapissait au moins en partie l'intérieur (2).

Les proportions de cette pièce, étroite et longue, comme celles des précédentes, et en même temps la symétrie de ces deux ailes, et l'entière identité de leur ornementation, me portent à croire qu'elles formaient une galerie ou portique régnant sur trois côtés d'un *atriolum*, n.° 4, de 5 mètres 20 centimètres en carré. Ce qui semble devoir confirmer ma conjecture, c'est la présence de deux colonnes en marbre qu'on a trouvées dans cette dernière pièce, et que d'autres débris prouvent avoir été d'ordre corinthien. A en juger par leur diamètre elles devaient avoir environ 3 mètres 30 centimètres de haut. L'addition d'un piédestal et de l'entablement donnerait donc à la partie de l'édifice, qu'elles décoraient, une hauteur de plus de 5 mètres.

De cette galerie, on entrait dans une chambre, n.° 5, d'un peu plus de 4 mètres en carré, et d'une ornementation fort élégante. Les murs qui l'entouraient étaient peints en car-

(1) Des dalles en schiste remplacent en partie le marbre à l'escalier de la pièce n.° 2.

relage, selon M. le curé. Son pavé en mosaïque présentait un riche tapis, délicatement ouvragé, dont il ne reste malheureusement que quelques fragmens. Une torsade, semblable à celles que j'ai déjà décrites, en formait la bordure. Aux quatre coins, se dessinait une rosace, composée de feuilles de lauriers, alternativement rouges, blanches et jaunes, et dans l'intérieur, divers compartimens encadrés dans des guirlandes de lierre, à feuilles jaunes et rouges, s'arrangeaient autour d'un compartiment central, présentant, parmi des feuilles d'acanthé, un pied de vigne garni de pampre et de lierre (1).

Les petits cubes qui forment ces diverses mosaïques, et dont les dimensions varient de 0^m 03 à 0^m 10, selon la finesse des dessins qu'on voulait exécuter, sont incrustés dans un mastic très solide et assis sur une couche de ciment, auquel la brique pilée donne une couleur rosée. Ils sont généralement en terre cuite, dont la pâte argileuse, très fine, et colorée à l'aide de différens oxydes, a dû être soumise à l'action d'une chaleur très intense, car, excepté les blancs, ils ont la dureté du marbre, et les parcelles de silice qu'ils contiennent sont entièrement vitrifiées. Quelques-uns pourtant sembleraient être de pierre calcaire.

La salle n.° 5 communiquait, d'une part, avec un cabinet n.° 6, d'un plan assez bizarre, dont le plus grand côté avait un peu plus de 4^m, et dans lequel on a trouvé des restes de pavé en marbre nuancé de diverses couleurs ; et d'autre part, avec une grande salle n.° 7, large de près de 5^m, et longue de 7^m 70, se terminant en demi-cercle. Cette pièce, dallée en marbre, était plus basse que les pièces contigues, d'environ 1^m, et on y descendait par un escalier de marbre A (2). J'ignore si d'autres degrés de même matière, dont on voit des restes en B, constituaient un escalier, ou des sièges disposés sur le pourtour.

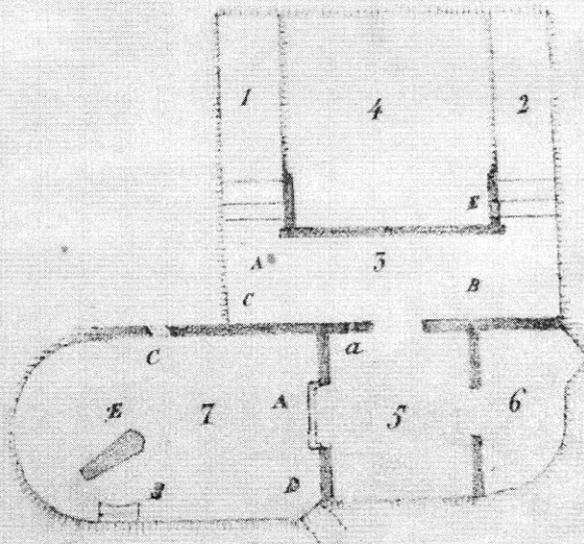
(1) Je décris ce compartiment central, que je n'ai pas vu moi-même, d'après les renseignemens qui m'ont été fournis par M. le curé de Bielle.

(2) Les dalles qui forment cet escalier ne sont pas taillées d'une manière homogène.

F. 2.



F. 1.



J. J. J. J.

Calum oultre De l'artiste le dessin est à rebouner

Vu les dimensions de cette salle, la forme semi-circulaire d'une de ses extrémités, son enfoncement dans le sol, et deux conduits formés en pierre de taille, communiquant avec elle, dont l'un C, plus bas que l'autre D, d'environ 0^m 25, fait supposer une pente pratiquée pour l'écoulement des eaux, fournies peut-être par le ruisseau qui aujourd'hui encore arrose la rue voisine au sud, j'inclinerais à croire que c'était une piscine froide, *piscina natatilis*. Il faudrait alors chercher dans les pièces contigues, les autres dépendances du bain dont elle aurait fait partie.

La chambre n.° 5, dans laquelle aboutit un tuyau de chaleur en tuiles courbes, pratiqué horizontalement dans le mur septentrional, au point a, était peut-être le *tepidarium*, ou chambre tiède, et le n.° 6, un *sudatorium*, ou chambre à suer. Du reste, excepté le tuyau que je viens de mentionner, et un autre conduit assez large, situé en E, dans un des murs latéraux de la galerie n.° 2, et communiquant avec la cour, n.° 4, je n'ai rien vu et il paraît qu'on n'a rien découvert qui indiquât la présence ou le voisinage d'un hypocauste, et les deux pièces 5 et 6, pourraient tout aussi bien être considérées, l'une comme l'*apodyterium*, ou chambre de toilette, et l'autre comme l'*eleothesium*, ou chambre des parfums. Les découvertes n'ont pas été poussées assez loin, pour qu'il me soit possible de déterminer d'une manière plus certaine la destination de ces différentes salles.

Les autres objets que les fouilles ont mis à nu, sont des fragmens de briques, de dalles en marbre, de tuiles courbes et tuiles plates à rebords ayant, les unes 0^m 02 d'épaisseur, et les autres 0^m 03, un débris de fiole en verre de couleur, selon M. le curé, un socle quadrangulaire, un chapiteau corinthien, dont le tailloir est orné d'un modillon sur chaque face, et où les petites volutes centrales sont remplacées par un fleuron à trois lobes, et dans la pièce n.° 7, un sarcophage en marbre blanc sans sculpture E, renfermant un squelette (1), et présentant une longueur de 1^m 83, sur une largeur

(1) Ce squelette était, dit-on, plongé dans un bain de mortier.

de 0^m 54 à la tête, et de 0^m 44 aux pieds. Ce cercueil, aujourd'hui brisé, avait été taillé de manière à s'emboîter d'un couvercle ; mais on ne l'a trouvé fermé que de deux grandes ardoises, grossièrement scellées, et on a cru reconnaître qu'il avait déjà été ouvert.

Il n'est pas sans intérêt local de remarquer que, d'après le jugement de quelques hommes compétents, une partie de ces objets sont en marbre de Geteu, et d'autres, notamment le socle et le chapiteau, en marbre de Louvie.

Plusieurs personnes supposent que l'édifice qui nous a laissé ces précieux débris, constituait un établissement de bains publics. Pour moi, je trouverais plus naturelle en cet endroit, la présence d'une maison de campagne, dont les bains particuliers auraient compris quelques-unes des salles indiquées par ces ruines. Le nom même de *Bielle*, qui veut dire *ville* (ou *bourg*) en vieux béarnais, semblerait bien n'être qu'un héritage local, transmis originairement, comme ailleurs, par une *villa* romaine (1).

Il est plus que probable que les vestiges récemment découverts ne nous retracent qu'une très faible portion de l'édifice détruit. La somptuosité de l'ornementation annonce une construction importante, et la présence de l'*atriolum*, n.° 4, beaucoup trop petit pour lui avoir servi de cour principale, fait supposer l'existence d'un *atrium majus* (2). Ajoutons que les fouilles n'ont pas été poussées assez loin ; qu'on a trouvé à la distance de plusieurs mètres, au nord-est, des parcelles d'une mosaïque composée, au dire de M. le curé, de petits cubes en marbre ; qu'un habitant du village a en-

(1) Souvent dans les lieux où il y a des ruines de quelque édifice de ce genre, la tradition populaire se plaît à voir l'emplacement d'une ancienne ville, mot qui est la traduction littérale du latin *villa*.

(2) Nous voyons par une lettre de Cicéron à son frère, comme l'a remarqué M. de Caumont, que l'*atriolum* ne se plaçait d'ordinaire que dans les *villæ* importantes, munies d'un *atrium majus*. « Neque enim satis « loci esse videbatur atriolo, neque fere solet, nisi in his aedificiis fieri, « in quibus est atrium majus. Ep. 1.^{re}, l. III.

levé, il y quelque temps, de son jardin, s'étendant à l'ouest des fouilles actuelles, un fragment de pavé en briques ; qu'on a déterré à l'est des conduits en plomb ; et qu'enfin beaucoup d'autres débris se retrouvent encore ça et là, notamment des colonnes entières de diverses dimensions, mais dépourvues de leurs chapiteaux, chez des paysans, ou dans l'intérieur de l'église, à la décoration de laquelle on les a fait servir, et des tronçons d'autres colonnes, parmi les matériaux dont sont construits les murs de cet édifice gothique.

Le territoire de Bielle a donc vu s'élever, peut-être au II.^e siècle, une élégante habitation romaine. L'emplacement ne pouvait être mieux choisi, agréablement abrité contre les vents de l'ouest et du nord, à la naissance d'une gorge devant laquelle se déploie un des plus jolis amphithéâtres de la vallée.

Je croirais même volontiers que ce lieu a été alors le centre d'un certain groupe de population gallo-romaine, en voyant les nombreux sarcophages de marbre qu'on a déjà découverts, ou qui gissent encore à fleur de terre en différents points du voisinage. Plusieurs de ces tombeaux ont pu servir à des sépultures postérieures, notamment celui qu'on a trouvé dans la piscine, n.^o 7, et dont la présence en cet endroit est sans doute fortuite. Mais rien n'empêche de les supposer romains d'origine. Qui sait en effet toutes les révolutions qui ont passé par là, à commencer par les dévastations presque à demi-cuite et mêlée de charbon, qu'on remarque parmi les ruines récemment découvertes, sembleraient, comme ailleurs, indiquer les traces d'un incendie.

Il est tout-à-fait urgent, Monsieur le Ministre, de pourvoir à la conservation de ces curieuses antiquités, et de les mettre à l'abri du triple vandalisme des ignorans, des touristes et du temps. Plusieurs débris ont déjà disparu, entre autres les fragmens d'enduit peint qu'avait remarqués M. le curé, et les intempéries du mois de novembre ont commencé la destruction d'une partie des belles mosaïques de la salle n.^o 5. Je ne doute pas que ces restes précieux, si on les

laisse à l'abandon, ne soient bientôt anéantis, et que nous n'ayons à déplorer la perte d'un de nos monumens les plus dignes d'intérêt, qui est venu nous révéler, d'une manière si inattendue, le degré de culture où étaient parvenues, sous l'influence romaine, les populations des Pyrénées-Occidentales.

